L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 19 JUILLET 1885. 58ème Année.

VARIÉTÉS.

L'AINÉE.

M. Franck Pétermann, ministre de la religion réformée à Lausanne, était un homme austère à qui le ciel avait accordé neuf filles.

Au moment où commence cette simple et mélancolique histoire, l'aînée avait dix-neuf ans et la plus jeune en avait dix. Toutes étaient grasses, rondes et bien en chair. Même, la nature avait été très libérale aux trois premières.

Elle a de ces ironies, la bonne Nature. Avez-vous remarqué que souvent les successeurs les plus graves, les plus rigides et les plus haut sur cravate de ce désagréable Calvin ont les filles les plus friandes et les plus abondantes en charmes? Ces hommes hostiles à la chair en ont tout un étalage dans leur maison. Ces ennemis du péché ont des filles qui sont des occasions de péché. On s'étonne que ceci ait engendré cela. Et c'est sans doute une de ces revanches de la Matière contre l'Esprit, qui font que le monde subsiste et va son train.

Les trois premières filles de M. Pétermann portaient des noms bibliques: Lia, Noémi, Josabeth; les trois suivantes, des noms anglais: Kate, Betsy et Norah; les trois dernières, des noms romantiques: Léonore, Desdémone et Dorothée.

Toutes, comme j'ai dit, étaient jolies ou piquantes, ou pour le moins gentilles. Mais l'aînée, Lia était belle, trop belle. C'était une admirable blonde, tranquille, sereine et bonne et qui, ayant été un peu la mère de ses huit petites sœurs, en avait gardé un air de sérieux et de douceur patiente, quelque chose qui appelait la confiance et le respect. Elle n'était nullement coquette, et je ne saurais en dire autant des autres petites Pétermann.

Les neuf filles du pasteur avaient fait où faisaient, ou se disposaient à faire d'excellentes études. Les plus âgées étaient diplômées autant que des filles le peuvent être et les autres suivaient d'innombrables cours, où toujours elles avaient les premières places. Je n'ai pas besoin d'ajouter que toutes parlaient l'anglais et l'allemand, et que pourtant la cuisine, le ménage et la couture n'avaient pas de secrets pour elle.

De plus M. Pétermann, un père prévoyant, avait de bonne heure pourvu ses filles de divers talents d'agrément. Noémi jouait du piano, Josabeth du violon, Kate de la flûte. Betsy avait une jolie voix et chantait déjà avec autant d'art que d'aplomb. Norah triomphait dans l'aquarelle. Léonore déclamait à merveille; et M. Legouvé, le seul homme de notre temps qui sache lire, eût approuvé sa diction. Les deux dernières n'avaient pas encore de spécialité, mais elles en auraient: on pouvait s'en rapporter au M. Pétermann. Quant à Lia, elle réunissait tous les dons que se partageaient ses sœurs. Elle savait tout, cette Lia, sans en avoir l'air. Et en outre elle jouait du violoncelle, modestement et divinement. M. Pétermann, songeant à l'avenir, dirigeait tous ces jeunes esprits en spécialités [illegible]

Ainsi chacun, dans cette famille exemplaire, avait son talent particulier et son emploi, comme dans ces cirques ambulants où le père et les enfants forment toute la troupe. Et ainsi la famille Pétermann aurait pu tout seule fonder un cirque, exécuter ces deux exercices qui sont de la gymnastique et excellaient au trocket et au balancoire. La famille Pétermann aurait pu toute seule monter un hôtel et un atelier de couture. La famille Pétermann aurait pu toute seule donner des concerts. La famille Pétermann aurait pu toute seule fonder une [illegible]

Je [illegible] si pas entendu parler de Mme Pétermann, [illegible] tant cet petite femme maigre, chétive, effacée, habituée au travail et [illegible] et [illegible] pourtant bien elle qui avait mis le monde petite brillante bande de belles fraîcheurs [illegible]. Mais, quand elle mettait ses neuf filles au concert qu'elle traînait partout, derrière elle du haut [illegible] sautillantes jamais on n'avait vu la pauvre femme [illegible] une pareille ligne d'amour à cette figure pâlotte de vieille petite institutrice qui a eu des malheurs.

Pourtant cette personne insignifiante et [illegible] jouissait d'une grande considération dans la société protestante. C'est qu'elle était la femme du pasteur Agrippa. Pour tout, une des gloires de l'église réformée, qui avait laissé, avec le souvenir d'un grand libéral-orthodoxe et d'un saint authentique, une histoire du protestantisme en dix-huit volumes, un recueil de sermons en une centaine de brochures antipapistes sur l'alliance de la raison et de la foi, de la Révolution et de l'Eglise, du christianisme et de la libre-pensée, de Venise et du Grand-Turc.

Mme Pétermann parlait à chaque instant de son illustre frère et on l'appelait jamais que "l'oncle Agrippa."

M. Pétermann, moins familier, l'appelait "notre saint."

Rien n'était gai comme la maison Pétermann. Ces fillettes avaient beau savoir toutes les langues et la physique et les mathématiques et croire fermement que le suisse Töpfer est un des génies parmi les plus spirituels de ce siècle,—elles étaient charmantes.

Une fois par semaine les Pétermann offraient le thé à leurs amis. On faisait de la musique, on lisait des vers et de la prose, on jouait aux jeux innocents.

Des jeunes gens venaient à ces réunions, entre autres le docteur Otto Rosenzweig, un joli homme, savant comme on l'est là-bas, mais fin et d'une gaîté douce, avec une petite ombre de tristesse. Il était le beau droit de Lia et dans les jeux où l'on se partageait en deux camps, si Lia commandait l'un, c'était lui qui gouvernait l'autre. Il s'occupait beaucoup de Lia, causait de toutes choses avec elle, l'avait baptisée "mademoiselle Raison," et affectait au contraire de traiter ses sœurs comme des enfants, y compris Noémi la cadette, une étourdie qui, le prenant au mot, s'appliquait encore à faire avec lui la petite fille et l'enfant gâtée.

Le belle Lia se mit à aimer Otto de tout son cœur. Dans les soirées où elle faisait du piano, c'était pour lui qu'elle jouait, et elle lui disait avec la voix profonde de son violoncelle ce qu'elle n'eût osé lui exprimer par des mots.

Le jour où le père d'Otto, en habit et en cravate blanche, vint solliciter de M. et de Madame Pétermann l'honneur d'un entretien particulier, "Lia eut un grand tressaillement de joie, et elle attendit avec confiance la fin de la visite.

—Eh bien, mon cher papa, crin-t-elle dès que le père d'Otto fut dans la rue, consentez-vous?

—Mais quand donc? répondit M. Pétermann. Nous nous figurions, ta mère moi, que c'était pour toi qu'il venait.

—Et voilà qu'il nous demande la main de Noémi pour Otto, continua Mme Pétermann. Je n'y comprends rien. Avais-tu mal quelque chose, Lia?

—Enfin nous réfléchirons, nous prierons le Seigneur de nous éclairer, ta pasteur en fermant les yeux.

—Mon ami, reprit sa femme, je ne me pose qu'une question: qu'est dit, qu'est fait, dans circonstances pareille, notre bon Agrippa?

—Il a dit qu'il serait heureux si je voulais être sa femme. Toi qui es sage, conseille-moi. Que faut-il faire?

Lia pâlit un peu:

—Et toi, ma petite Josabeth, aimes-tu M. Pétrus?

—Mais je crois que oui.

Cette fois, Lia ne fut pas malade, mais elle avait tout de même les yeux bien rouges le jour du mariage de Josabeth.

∴

Peu de temps après débarque chez les Pétermann un jeune pasteur, M. Ary Mikils, fils d'un de leurs amis et frais émoulu de la Faculté de Théologie. Il était doux et grave et il avait de beaux favoris. Il plut à Lia par sa maturité précoce et le bel équilibre de sa raison. Mais Lia se tenait sur ses gardes: elle s'était promis de ne plus aimer.

M. Mikils possédait l'art d'approprier exactement ses discours et ses façons à l'âge, au sexe et à la condition des personnes qu'il entretenait.

Il était paternel et enjoué avec Léonore, Desdémone et Dorothée; enjoué et respectueux avec Norah, Kate et Betsy; respectueux et galant avec Lia. Et Lia commençait à songer: il est très bien, tout à fait bien, et puis il n'a avec moi ni les manières d'Otto qui était trop à son aise, ni celles de Pétrus qui était réservé à l'excès: peut-être n'aura-t-il pas leur cruelle indifférence.

M. Mikils fit, dans l'église évangélique, un sermon sur le libéralisme de Jésus-Christ, qu'il appelait tour à tour "Christ" et "Jésusse." Il fut éloquent comme une belle pluie d'octobre.

Lia l'ayant complimenté:

—Oh! fit-il, rien ne pouvait plus me réjouir que l'approbation d'une âme sainte comme la vôtre. Et d'ailleurs, le dirai-je? c'est pour vous seule que j'ai parlé.

Lia fut charmée. Mais le jour même elle surprit, au tournant d'un couloir, M. Mikils baisant les mains de Kate qui se défendait mollement.

Lia, cette fois, ne pâlit même plus. Le lendemain elle gronda Kate bien fort, tout en l'embrassant, et lui remontra l'énormité de sa conduite. Sur le conseil de sa grande sœur, Kate, abîmée de contrition, alla se jeter aux pieds de M. Peterman et lui confessa son crime et son amour. Et trois semaines après elle était l'heureuse épouse du pasteur Mikils.

∴

Une année entière se passa sans qu'aucun prétendant sérieux se présentât chez M. Pétermann. Il lui restait cinq filles à marier (il ne comptait pas Lia.) Certes elles étaient jolies et bien élevées; mais il ne pouvait donner à chacune que vingt mille francs de dot, et ce n'est guère par le temps qui court.

Alors Mme Pétermann se demanda: "Qu'eût fait notre bon Agrippa." Et sans doute une voix intérieure lui répondit, car un beau matin la tribu fit une battue et partit pour un grand voyage d'exploration. M. Pétermann prenait sa troupe dans toutes les villes où il avait, parmi ses coreligionnaires, des parents ou des amis. Cette tournée réussit à merveille. Betsy conquit un avocat de Montauban: Norah enleva un négociant du Havre; Léonore emporta d'assaut un médecin de Strasbourg, et Desdémone un professeur de l'Ecole des Hautes-études. Et le père Pétermann bénissait le Seigneur et sourrait largement au-dessus de sa belle barbe de bouc.

Hélas, Lia avait beau être raisonnable chaque fois qu'un nouveau candidat s'était présenté, il avait cru que c'était elle, et chaque fois elle avait reçu un coup douloureux en plein cœur. Elle était désespérée plus malheureuse que tout le monde, dans ces aventures, la pauvre! mère confidente et conseillère, la regarda comme une personne d'une nature supérieure et supérieure aux passions humaines. Mais, elle se taisait et seule, dans les soirées musicales où l'on produisait ses jeurs, son violoncelle avait dit ses souffrances intimes et fiers.

Et pourquoi ne l'épousait-on pas enfin? Qui est-ce? tout simplement parce que le premier prétendant avait choisi la cadette. Les autres avaient pris à la suite, dans la rangée des petites Pétermann. Lia, c'était la seule aînée, l'ange gardien de la maison, la seconde mère, la tante. Et puis elle était trop belle vraiment, et trop parfaite, trop bonne, trop simple, trop exempte de prétention et de conquête. Elle inspirait tant d'admiration et d'estime qu'on oubliait de l'aimer comme une femme.

Lia tenait donc à Lausanne, seule avec Dorothée. Elle consait des layettes pour ses neveux et ses nièces, qui déjà pullulaient. Comme elle était très bonne chrétienne et qu'elle lisait fréquemment les livres saints, elle eut l'idée de composer un cahier de trois cent soixante-cinq pages et d'inscrire en tête de chaque page blanche, pour tous les jours de l'année, un verset tiré des Ecritures. Ce cahier était destiné aux enfants de ses sœurs quand ils auraient l'âge de raison: ils devaient alors écrire, sous le texte biblique, les réflexions pieuses que ce texte leur aurait suggérées. Elle recopia vingt ou trente fois cette espèce de carnet à méditations, et cela l'aida à vivre pendant un mois.

Puis elle s'ennuya de nouveau, ses neveux et ses nièces lui faisaient mal à voir, quoiqu'elle les aimât bien et passât ses journées à travailler pour eux. Au reste personne autour d'elle ne devinait sa peine secrète: mais son violoncelle avait des plaintes de plus en plus déchirantes.

∴

C'est alors que M. Müller, homme mûr, sérieux, posé, membre du conseil fédéral et célibataire, se mit à fréquenter régulièrement la maison Pétermann. Il était fort empressé auprès de Lia, l'entourait d'attentions et l'accablait de compliments. Il lui parlait souvent des inconvénients et des tristesses de la vie de garçon, et elle comprit, à certaines sous-entendus de sa conversation, à ses soupirs, que volontiers il la prendrait pour femme.

Sans doute il ne lui inspirait pas une passion bien vive et il était au peu âgé pour elle (il avait quarante-cinq ans et elle vingt-six): mais elle l'estimait fort, et,—pensant qu'elle ne serait point malheureuse avec cet honnête homme et que peut-être elle serait mère, elle aussi,—elle souhaitait qu'il déclarât ses sentiments.

Cela ne tarda point. Un jour qu'ils se trouvaient seuls au jardin, M. Müller prit son courage à deux mains:

—Mademoiselle, j'ai à vous adresser une demande des plus délicates et j'ai besoin de toute votre indulgence. Je ne suis plus jeune, mais je suis solide encore. Je jouis de quelque considération parmi mes concitoyens et j'ajoute, pour mémoire, que j'ai quelque fortune. Je me sens capable d'une affection tendre et fidèle et d'un dévouement absolu. Pensez-vous qu'une femme pourrait être heureuse avec moi?

—Certes je le pense! répondit Lia en baissant les yeux.

—Mais voilà! continua M. Müller avec un embarras croissant. Mlle Dorothée est un peu jeune.... Croyez-vous qu'elle consentirait à m'accepter pour mari?..

∴

Lia transmit à Dorothée la proposition de M. Müller. La petite sotte, qui a vait seize ans, fut ravie d'avoir été distinguée par un homme aussi considérable, membre du conseil fédéral.

—Réfléchis bien, lui dit Lia. M. Muller a quarante-cinq ans....

—Oh! toi, fit la petite, tu es enragée! Tu voudrais nous prendre tous nos maris!

Lia était invitée au bal, ce soir-là, chez un riche brasseur de Lausanne. Elle y alla, horriblement pâle dans sa robe rose. Elle valsa plusieurs fois, sans presque s'en apercevoir, avec un joli hussard bleu, un hussard français; et, comme elle était à demi-morte, elle s'abandonnait entre les bras de son danseur et ne sentait point qu'il la serrait un peu fort.

∴

Le hussard s'y méprit et, durant le dernier tour de valse, il lui murmura à l'oreille:

—Mademoiselle, vous êtes plus belle que je ne puis dire et je vous aime éperdument. J'habite un petit châlet rue du Lac, No 6. Je vous attendrai demain toute la journée.

Les yeux de Lia brillèrent, tout son visage s'illumina, et cependant elle tremblait comme une feuille. Mais ce ne fut qu'un instant: brusquement, et sans rien trouver à lui répondre, elle s'arracha des bras du bel officier bleu.

∴

Rentrée dans sa chambre, elle ouvrit sa fenêtre et s'y seconda quoiqu'elle fût toute en sueur. Un désespoir immense l'envahit. Elle songea à mourir; puis elle se rappela la déclaration du hussard, et cette fille si sage se dit: "Peut-être!...."

Et pour la première fois une ironie lui vint aux lèvres:

—Que ferait à ma place notre bon Agrippa?

Mais tout à coup elle sentit le froid de la nuit s'abattre sur ses épaules nues. Elle se coucha avec la fièvre.

Une pleurésie l'emporta en trois jour. Elle mourut sant dire un mot.

∴

—Mon saint ami, dit le pasteur Winkelmann au pasteur Pétermann en revenant du cimetière, vous avez une consolation dans votre malheur. Votre chère fille est véritablement morte en chrétienne, avec une admirable résignation.

JULES LEMAITRE.

Athénée Louisianais

Les membres de cette société se sont réunis le mois dernier, principalement pour préparer le concours de 1885. Nous donnons ci-dessous les dispositions adoptées pour cette nouvelle lutte littéraire. Le choix des sujets nous paraît heureux; il ouvre aux femmes et aux hommes un champ de recherches faciles, et des perspectives attrayantes pour l'imagination. Nous ne saurions trop engager notre population à entrer dans la voie qui l'appelle. Que nos jeunes gens des deux sexes se souviennent des belles et bonnes paroles qu'ils ont entendues à la conférence de l'Hon. Charles Gayarré sur la race latine en Louisiane; qu'ils s'inspirent de ses nobles sentiments, et se guident sur les indications tracées par lui comme historien et comme romancier; un brillant horizon les sollicite; que chacun se mette en route pour en explorer la partie qui sourit le plus à sa vue; il est sûr d'en rapporter quelque chose qui le récompensera de la peine qu'il aura prise.

Concours littéraire de 1885.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 mai 1885, jusqu'au 15 février 1886 inclusivement.

Les manuscrits ne seront pas reçus après le 16 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto* et les *lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale, ouverte, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se conformer strictement aux dispositions du programme.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

LA FEMME DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, comme auteur, au DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Pour les hommes:

NOUVELLE LOUISIANAISE, HISTORIQUE OU DE FANTAISIE, AU CHOIX DU CONCURRENT.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

Union Catholique-Diocésaine du Sacré Cœur.

SOUSCRIPTION LIBRE.

L'association a pour objet de pourvoir aux besoins pressants du diocèse; elle devra durer jusqu'à l'extinction de la dette du diocèse. Le don d'une piastre par an, confère le titre et les privilèges de membres de l'association.

Un comité de dames est formé avec la mission de recueillir les souscriptions et d'en assurer le fonctionnement dans toutes les paroisses du diocèse.

Les membres de l'association et les bienfaiteurs de l'œuvre auront part aux prières, aux suffrages, aux messes et à toutes les œuvres méritoires du diocèse.

Leurs noms seront inscrits et mis dans un cœur placé sudessus du Maître-Autel de la Cathédrale.

Le jour de la fête du Sacré-Cœur une messe sera célébrée à leur intention, et le premier vendredi de novembre une autre messe sera dite pour les âmes des membres défunts de l'association.

La réunion des dames du comité et des zélatrices dans chaque paroisse du diocèse aura lieu le premier vendredi du mois au presbytère de la dite paroisse.

Le Rév. Père H. Mignot est le directeur de l'Union Catholique-Diocésaine du Sacré-Cœur.

Les listes porteront notre signature et le sceau du diocèse.

Comme cette œuvre est essentiellement diocésaine, les collecteurs et collectrices des paroisses ont naturellement le droit de collecter dans tout notre archidiocèse.

† FRANCIS X. LERAY,
Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

1er mai 1885.

Proclamation de la Quarantaine

PAR LE

Gouverneur de la Louisiane.

Conformément à la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, contenue dans une résolution adoptée par ce corps, le 27me jour du mois de mai 1885; et en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi, je, Samuel Douglas McKenery, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, lance ma proclamation révoquant celle que j'ai lancée le 13me jour du mois de mai 1885, à partir du 10me jour du mois de juin 1885; et conformément à la dite résolution, je lance ici la proclamation suivante qui aura force de loi à partir du 10me jour du mois de juin 1885:

Tous navires ainsi que leurs équipages, passagers et cargaisons arrivant dans les stations quarantenaires de l'Etat seront soumis à une inspection par les officiers de santé de ces stations.

Tous navires, équipages, passagers et cargaisons arrivant à la station de quarantaine du Mississippi, d'un des ports inter-tropicaux américains et des Indes seront soumis à des mesures sanitaires maritimes d'après le classement que voici:

(1ère classe). Navires arrivant des ports non-infectés.

(2ème classe). Navires arrivant de ports en suspicion.

(3ème classe). Navires arrivant de ports infectés.

(4ème classe). Navires qui, sans égard aux ports d'où ils viennent, sont infectés; c'est-à-dire les navires qui ont à leur bord la fièvre jaune ou d'autres maladies contagieuses ou infectieuses à leur arrivée, ou qui en ont eues pendant leurs voyages.

Les navires de 1ère classe seront soumis à un système maritime complet de salubrité à la station quarantenaire, sans être détenus, navires et passagers, plus longtemps qu'il ne faut pour être mis dans les conditions de sécurité voulues.

Les navires de 2me classe subiront une détention de cinq jours pour l'examen des personnes, dans la première heure de leur arrivée des ports infectés.

Les navires de 3ème classe subiront une détention de sept jours dans la première heure de leur arrivée des ports infectés.

Les navires de 4me classe seront envoyés à la station de quarantaine inférieure pour y rester, vivres et personnes, des mesures de salubrité, nay être détenus le temps que le Bureau de Santé jugera convenable. Alors, les navires arrivant de ports de la Méditerranée que l'on aura reconnu infectés de choléra, ou capable de le devenir plus tard, seront soumis aux exigences précédemment énoncées.

De même qu'aucun navire arrivant des ports cédenus désignés et appartenant aux 2me, 3me et 4me classes, ainsi qu'il est dit dans le classement plus haut mentionné ne pourra passer les stations de quarantaine des Rigolets ou de l'Achafalaya sans avoir subi la détention de 40 jours et avoir été parfaitement nettoyé et désinfecté.

Les officiers de quarantaine des diverses stations sont chargés de rigoureusement mettre en vigueur cette proclamation; et le Bureau de Santé est requis d'en poursuivre sévèrement les violateurs.

Fait sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de la Baton Rouge ce 28e jour du mois de mai A. D. 1885.

S. D. MCENERY.

OSCAR ARROTO,
Secrétaire d'Etat.

Le Bureau de Santé de la Louisiane fait les recommandations suivantes aux agents, propriétaires et commandants des navires dans le but de faciliter les travaux des officiers de la quarantaine et de réduire la détention des navires à sa durée la moins longue.

1. Les navires doivent se départir pendant la saison de quarantaine de toutes draperies de laine, sofas, rideaux, tapis et tels autres articles semblables, autant que possible.

2. Autant que possible, les navires devront se défaire de leurs équipages que des hommes acclimatés.

3. Lorsque les navires font escale dans un port infecté de fièvre jaune, ils doivent jeter l'ancre au large, si c'est possible; et les équipages doivent s'abstenir d'aller à terre, la nuit surtout.

4. Quand c'est possible, les marchandises doivent être placées de façon à donner accès aux pompes parmi elles et à permettre aux officiers de quarantaine de faire enlever l'eau et laver les cales.

5. Une attention spéciale doit être consacrée à l'entretien propre des navires, des personnes; et il doit être pourvu à la ventilation de tout le navire. Le meilleur désinfectant peut être obtenu du Bureau de Santé ou d'un de ses officiers; ils indiqueront le moyen de s'en servir.

6. Les navires faisant le commerce des fruits doivent toujours être propres afin d'éviter les délais aux stations de quarantaine. Les commandants doivent avant d'arriver faire nettoyer les cales, afin que les navires puissent être mis dans d'excellentes conditions sanitaires, et d'éviter une trop longue détention.

7. Les navires suivant les recommandations qui précèdent seront l'objet d'une considération spéciale aux stations de quarantaine; la détention et les frais de nettoyage et de désinfection étant nécessairement moindres.

DEPARTEMENT EXECUTIF.

Etat de la Louisiane.

CONFORMEMENT aux recommandations du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, contenues dans une résolution votée par le dit Bureau, à une assemblée spéciale qui a eu lieu le 11 juin 1885, et en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi, moi, SAMUEL DOUGLAS MCENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'amende par les présentes la proclamation officielle du 28 mai 1885, relative à la quarantaine, comme suit:

Que les navires de seconde et troisième classe soient soumis à une désinfection maritime complète et que tous passagers soient retenus à la station de quarantaine pendant au moins cinq jours pleins, après leur arrivée à la quarantaine; cet amendement devant être mis en vigueur à dater du 17 juin 1885.

L'attention des différents officiers de quarantaine est appelée sur l'amendement ci-dessus. Ils sont en outre requis et enjoints de mettre rigoureusement à exécution la proclamation de quarantaine du 28 mai 1885, amendée comme ci-dessus.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et l'sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce treizième jour de juin (A. D. 1885.

(Signé) S. D. MCENERY.

Par le Gouverneur:
(Signé) JOHN GEBELIN,
Assistant Secrétaire d'Etat.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emile Bonny vs. Peter Jones et le Dr. John T. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14,405.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droite, voies, et situé dans le Deuxième District de cette ville, étant le lot No 3 du plan du Docteur Jones, et étant le lot marqué sur le plan du dit lot comme